**Pollution de Metaleurop : veillée d’armes pour les adhérents de PIGE**

Youenn MartinYouenn Martin



David Deharbe, l’avocat qui a préparé les recours.

Évin-Malmaison.

Nous y sommes. C’est aujourd’hui, à 10 h 30 que le tribunal administratif de Lille va examiner les 87 recours de particuliers Évin-Malmaison touchés par la pollution léguée par l’usine Métaleurop. Un recours destiné à faire reconnaître une faute de l’État qui aurait, en connaissance de cause, laissé faire.

Ces 87 particuliers sont tous accompagnés par l’association environnementale Pour l’intérêt général évinois (PIGE) qui tenait son assemblée générale vendredi soir. Tout proche, ce rendez-vous judiciaire a occupé les débats.

Très attendu, M e David Deharbe, l’avocat qui a préparé les recours, a expliqué les subtilités de la justice administrative et insisté sur le caractère historique de ce dossier : « C’est la dernière fois que la justice a l’occasion de redresser les torts. Je crois dans les juges qui vont juger, mais la bataille va être rude. »

Le tribunal mais pas que

Présentes à l’assemblée générale, la maire d’Évin-Malmaison, Valérie Petit (divers gauche), et la sénatrice PCF Cathy Apourceau-Poly ont assuré les particuliers engagés dans cette action de leur soutien.

Les combats politiques et judiciaires contre le PIG (projet d’intérêt général) Metaleurop 1 et ses conséquences sont à l’origine de la création de PIGE.

 Mais l’association présidée par Bruno Adolphi a depuis étendu son champ d’action. Elle travaille notamment sur un projet de verger pédagogique, forêt primaire et prairie en ville, et réfléchit à la création d’un marché aux fleurs et aux plantes. Une façon de ne pas laisser le dernier mot à la pollution.

1. Le PIG est un périmètre qui délimite les terrains officiellement pollués au plomb et au cadmium autour de l’ex-usine Metaleurop. Il touche Noyelles-Godault, Courcelles-les-Lens et particulièrement Évin-Malmaison (85 % de la commune). Quelques hectares de Dourges et Leforest sont aussi concern